

<http://inegalites.fr/femmes-hommes-salaires-inegalites>



# À travail égal, salaire égal ?

- Thèmes - Femmes et hommes -



Date de mise en ligne : vendredi 1er décembre 2023

Date de parution : 8 mars 2022

---

Copyright © Observatoire des inégalités - Tous droits réservés

---

24 %, 16 % ou 4 % ? Il existe plusieurs façons de mesurer l'écart de salaires entre les femmes et les hommes et l'on s'y perd parfois. Chacune a son intérêt, mais elles ne mesurent pas la même chose. Globalement, tous temps de travail confondus, les femmes touchent 24,4 % de moins que les hommes. Si on raisonne à temps de travail équivalent, c'est 15,5 % de moins. Enfin, les écarts de salaires que l'on ne sait pas expliquer, qui relèvent probablement d'une discrimination salariale envers les femmes, s'élèvent à 4,3 %. Expliquons ces différents concepts.

### 1- L'écart total : les femmes touchent 24,4 % de moins que les hommes

Tous temps de travail confondus (temps partiels et temps complets rassemblés), les salaires féminins valent en moyenne 75,6 % des salaires masculins selon les données 2021 de l'Insee [1]. Les femmes touchent donc 24,4 % de moins ( $100\% - 75,6\% = 24,4\%$ ) que les hommes. On pourrait aussi dire que les hommes perçoivent 32,3 % de plus ( $100$  divisé par  $75,6\%$ ).

### 2- L'écart à temps de travail égal : les femmes touchent 15,5 % de moins

Le premier facteur explicatif des inégalités de salaires provient des différences de temps de travail. Plus d'une femme sur quatre travaille à temps partiel, ce qui n'est le cas que de moins de 10 % des hommes. Le salaire moyen réellement touché par les femmes est logiquement inférieur à celui des hommes. De plus, le temps de travail des hommes est accru par les heures supplémentaires qu'ils effectuent plus souvent que les femmes. Pourtant, même en ne comparant que les salaires pour un même temps de travail, les femmes perçoivent encore 15,5 % de moins que les hommes.

### 3- L'écart à temps de travail et métiers équivalents : les femmes touchent 4,3 % de moins

Les femmes et les hommes n'exercent pas les mêmes métiers. D'une part, les femmes occupent moins souvent des positions d'encadrement que les hommes. Elles sont ainsi moins nombreuses parmi les hauts salaires. D'autre part, même à catégorie sociale comparable, elles n'exercent pas dans les mêmes secteurs professionnels. Or, les métiers majoritairement exercés par les femmes sont aussi souvent les moins bien payés.

Si l'on retire l'effet de la profession exercée et du type d'employeur, les femmes gagnent en moyenne 4,3 % de moins que les hommes pour un même temps de travail et un poste comparable. Cet écart « toutes choses égales par ailleurs », comme disent les statisticiens, reste inexplicable par l'Insee. Il résulte pour partie de discriminations salariales de la part des employeurs, et peut-être aussi d'autres facteurs non mesurés ici tels que les différences d'expérience, d'ancienneté dans l'entreprise, de niveau de diplôme, chacun de ces facteurs pouvant jouer en faveur ou en défaveur des femmes. Cet écart de 4,3 % « *ne peut s'interpréter comme une mesure de la discrimination salariale dans les entreprises* », avertit l'Insee, mais c'est celui qui s'en approche au plus près.

Aucune de ces trois mesures des écarts de salaires entre les femmes et les hommes n'est meilleure que l'autre : elles décrivent différentes réalités. Le chiffre de l'écart total (24,4 %) a le mérite de mesurer ce que chacun touche, mais il comprend une partie de personnes qui ont choisi de travailler à temps partiel : dans ce cas, on ne peut pas parler d'inégalités. Le chiffre de 4,3 %, établi pour un même temps de travail et pour un même poste, s'apparente à une mesure des discriminations salariales, mais il a l'inconvénient de masquer des inégalités qui se situent en amont : le temps partiel subi, l'orientation des filles à l'école, le fait que les secteurs dits « féminins » paient moins bien. À raisonner à poste équivalent, on oublie aussi que les hommes ont tendance à choisir d'autres hommes pour les postes de pouvoir et que les femmes sont donc moins souvent nommées aux responsabilités (même si cela évolue) et touchent ainsi des salaires moins élevés.

Salariés du secteur privé. **Lecture** : les salaires des femmes sont en moyenne inférieurs de 24,4 % à ceux des

## À travail égal, salaire égal ?

hommes tous temps de travail confondus.

**Source** : Insee – Données 2021 – © Observatoire des inégalités

[Graphique](#) [Données](#)

Décomposition des écarts de salaire entre femmes et hommes	
Unité : %	
	Les femmes gagnent... % de moins que les hommes
Écart tous temps de travail confondus	24,4
Effet du temps partiel	- 8,9
Écart pour un même volume horaire	15,5
Effet de la profession	- 11,2
Écart pour un même temps de travail et un même poste	4,3

Salariés du secteur privé. **Lecture** : les salaires des femmes sont en moyenne inférieurs de 24,4 % à ceux des hommes tous temps de travail confondus.

**Source** : Insee – Données 2021 – © Observatoire des inégalités

Photo / © Sol Stock

[1] « Dans le secteur privé, l'écart de salaire entre femmes et hommes est d'environ 4 % à temps de travail et à postes comparables en 2021 », Insee Focus n° 292, Insee, mars 2023.